



Acte n° 2023C55

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 32

Pouvoirs : 7

Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 06/04/2023

Le 13 avril 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au Galet à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Nicole DUGELAY), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT, Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphane PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Carole DEMANGE),

Secrétaire de séance : Delphine PICHOURON.

### **OBJET : FINANCES – Budget Assainissement Collectif – Approbation du Compte Administratif 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable Public,

Le Conseil communautaire élit à l'unanimité M. Stéphane BERTHOMIEU, Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2022 du Budget Assainissement Collectif, M. Marc PECHOUX, Président en exercice, se retire de la séance.

Le Président de séance donne lecture du Compte Administratif 2022 du Budget Assainissement Collectif devant le Conseil communautaire, il le propose au vote du Conseil :

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 30/03/2023.

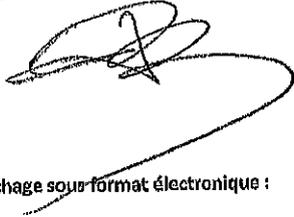
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2022 du Budget Assainissement Collectif tel que présenté ci-dessous :

SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total	
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-1 831 326,90	4 363 805,79	2 532 478,89	
Affectations 2021 faites en 2022		-2 338 459,62	-2 338 459,62	
Recettes 2022	4 327 968,45	4 923 323,72	9 251 292,17	
Dépenses 2022	-2 166 380,81	-3 045 667,67	-5 212 048,48	
Résultat 2022	2 161 587,64	1 877 656,05	4 039 243,69	
Résultat cumulé (réel de clôture 2022)	330 260,74	3 903 002,22	4 233 262,96	
Recettes Reports 2022 en 2023	0,00		0,00	
Dépenses Reports 2022 en 2023	-999 843,24		-999 843,24	disponible repris au c/R002
Résultat corrigé des restes à réaliser	-669 582,50	3 903 002,22	3 233 419,72	3 233 419,72

A Trévoux, le 13/04/2023

La Secrétaire de Séance,  
Delphine PICHOURON



Affichage sous format électronique :

18 AVR. 2023

Le Président,  
Marc PECHOUX

